ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

OTAN

Question au Gouvernement n° 988

Texte de la question

CONFÉRENCE DE MUNICH SUR LA SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à Michel Voisin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Voisin. Monsieur le secrétaire d'État aux affaires européennes, au cours de la conférence sur la sécurité qui s'est déroulée à Munich, samedi dernier, le président de la République a déclaré que le moment approche d'expliquer aux Français que l'alliance avec les États-Unis et le rapprochement avec l'OTAN ne nuisent pas à l'indépendance de la France.

Alors que la France et l'Allemagne s'apprêtent à accueillir à Strasbourg et à Kehl le sommet du soixantième anniversaire de l'Alliance atlantique, les 3 et 4 avril prochains, pouvez-vous nous préciser quels sont le sens et la portée du rapprochement envisagé avec l'OTAN ?

Comment ce choix s'articule-t-il avec les progrès de l'Europe de la défense dont le Président de la République avait fait une priorité lors de la présidence française de l'Union européenne ?

Par ailleurs, nous aimerions connaître les bénéfices que la France espère retirer en faisant le choix d'un rapprochement avec les structures militaires de l'OTAN. À cet égard, pensez-vous que toutes les conditions sont réunies, notamment pour ce qui est de la préservation de notre indépendance nationale ?

Monsieur le secrétaire d'État, la représentation nationale et nombre de nos concitoyens souhaiteraient être éclairés sur les intentions du Gouvernement en la matière. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État chargé des affaires européennes.* Monsieur le député, nous ne vivons plus dans le même environnement stratégique. *(" Ah ! " sur les bancs du groupe GDR.)*

M. Patrick Roy. Quelle clairvoyance !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Nous ne pouvons plus penser notre sécurité de la même façon. Nous devons construire une nouvelle défense capable de répondre aux menaces du terrorisme, de la prolifération des armes de destruction massive et aux crises régionales, avec l'objectif essentiel de garantir la sécurité des Français.

M. Maxime Gremetz. Avec quoi ?

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Pour cela, le Président de la République et le Premier ministre ont pris les décisions nécessaires. Ils ont adapté notre outil de défense pour les dix années à venir, suivant les orientations du Livre blanc et sur la base du travail remarquable engagé par Hervé Morin et les armées françaises. Ils ont poursuivi le renforcement de la défense européenne qui aura connu en dix ans deux accélérations majeures : la première en 1998, avec les décisions prises par Tony Blair et Jacques Chirac lors du sommet de Saint-Malo ; la seconde, en 2008, sous la présidence française de l'Union européenne, avec le lancement et le développement d'opérations civiles et militaires de grande ampleur. En Géorgie, au Tchad, au Kosovo, ce sont désormais près de 10 000 hommes qui sont engagés sous le drapeau européen.

Ce renforcement de la défense européenne était une priorité de la présidence française de l'Union européenne ; il reste une priorité absolue de la France. Il devra se faire sur la base de projets concrets, ouverts à tous nos partenaires, notamment l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Mais la sécurité des Français passe aussi par notre participation aux opérations de l'OTAN *(Exclamations sur*

les bancs du groupe GDR.) conduites sous mandat des Nations unies.
M. Maxime Gremetz. Ah ! si de Gaulle était là !
M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Je pense, en particulier, à l'engagement courageux de nos troupes en Afghanistan pour lutter contre le terrorisme et aider à la stabilisation du pays. Nous sommes aujourd'hui l'un des premiers contributeurs de troupes à l'OTAN. Il est donc légitime que nous réfléchissions au renforcement de notre influence à travers notre place dans la chaîne de commandement et la nécessaire transformation de l'Alliance.
Ma conviction, c'est que pour assurer de manière indépendante la sécurité des Français, il n'y a pas d'opposition entre la défense nationale, la défense européenne et l'OTAN, mais une complémentarité à renforcer. C'est tout le sens de la réflexion lancée par le Président de la République. Cette réflexion sera ouverte, rigoureuse et l'ensemble du Parlement y sera étroitement associé. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Michel Voisin
Circonscription : Ain (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 988
Rubrique : Organisations internationales
Ministère interrogé : Affaires européennes (II)
Ministère attributaire : Affaires européennes (II)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 février 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 février 2009